

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 3

Artikel: Lettre au syndic
Autor: Marti, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre au Syndic

Paris, le 24 octobre 1948.

Cher papa,

Maintenant que les visas sont supprimés depuis quelque temps, les Vaudois ont de nouveau la possibilité de faire leur petit pèlerinage à Paris. D'ordinaire, ça se passe entre hommes, avec une société, sous prétexte de visiter les musées et de rapporter au gamin les fables de La Fontaine.

Le cousin Charles, obéissant lui aussi à l'instinct migrateur du Vaudois marié, nous est arrivé le lendemain de son mariage, c'est-à-dire il y a trois jours. Après avoir, comme tout le monde, préparé sa valise, y avoir attaché une étiquette, il a pris le train pour Paris, mais comme il était marié depuis la veille, il a bien dû emmener sa femme.

Je le vois comme si j'y étais. Il a dû choisir le wagon de troisième classe fumeurs qui lui parut le plus propre, te prendre deux bonnes places en vis-à-vis près de la fenêtre.

Rien de plus commode, pensa-t-il, que d'être l'un en face de l'autre pour un long voyage. Ça permet de poser une valise sur les quatre genoux pour le pique-nique. Si par chance on trouve quatre autres genoux, on peut alors faire un jass.

Le train partit à une heure et l'après-midi se passa bien. La cousine potassa son livre de cuisine et le cousin lut deux fois le Conteau Vaudois.

De temps en temps, la cousine l'interrompait d'un : « Oh ! regarde cette belle vache » qui lui faisait coller le nez à la fenêtre ; mais régulièrement la vache avait disparu.

Le petit jeu finit par l'énerver et la cousine, diplomate, s'appliqua alors à apprendre la recette des langues de mouton en papillotes. La nuit venant, les cousins mangèrent un morceau.

Je te passe le menu ; il n'a pas changé depuis que le premier vaudois a pris le

premier train. Leurs estomacs remplis consciencieusement, ils s'endormirent doucement sans s'en rendre compte.

Quand Charles se réveilla brusquement, le train était arrêté et les voyageurs avaient quitté le compartiment, à l'exception d'un jeune homme qui restait assis timidement, avec l'air du monsieur qui voudrait bien être ailleurs : la cousine dormait sur son épaule. Le cousin la réveilla brusquement et crut devoir remercier le jeune homme qui s'en alla en balbutiant maladroitement que tout le plaisir était pour lui.

Charles, vexé, empoigna les valises et, dans sa précipitation, descendit à contre-voie.

La cousine qui était descendue par la bonne voie, guidée par cet instinct qui veut que les femmes ne se trompent jamais en même temps que leur mari, ne l'entendit heureusement pas rire.

Cinq minutes plus tard, le cousin nous présentait Buffet et moi à la jeune épousée qui nous donna à chacun une plaque de chocolat (comme le Bon Enfant de l'Innovation) ce qui nous permit de l'embrasser. Puis on s'enfouit dans le métro.

Le cousin se prit bien un peu les doigts dans les portières, mais Buffet, bien élevé, détourna l'attention en se mouchant bruyamment.

Une heure après, Charles en était à nous raconter le menu de la noce, tandis que la cousine dormait sur sa chaise.

Nous devions nous revoir le lendemain soir, qui était un samedi, pour aller faire un tour à Montmartre. Tout le monde se mit sur son trente et un. La cousine arborait une robe vert pétrole avec chapeau, souliers et gants assortis. Elle était magnifique. Tout le monde se retournait sur elle. Tu imagines la fierté du cousin. Celui-ci demanda à Buffet une adresse de cabarets montmartrois.

— On m'a parlé de Tabarin.

— Bon, va pour Tabarin.

Un taxi nous déposa devant la porte.

La cousine entra la première, un peu intimidée par un portier de deux mètres de haut avec de l'or partout.

Elle pénétra dans la salle au moment précis où entrait en scène, en sautillant, douze danseuses presque complètement nues. La cousine resta clouée sur place une demi-seconde, comme si elle avait trouvé un crapaud dans sa boîte à sel, puis dominant son émotion, elle entraîna son mari vers la sortie en lui donnant cette explication :

— On ne peut pas rester ici : il y a trop de fumée !

Et par la faute de cette maudite fumée, nous fûmes condamnés, ce soir-là, à visiter le Sacré-Cœur.

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.

Pour s'amuser en société

Le jeu des énigmes

Le devin se place au centre du cercle formé par les joueurs et chacun lui propose une énigme calembourgeoise, celle qui lui vient à l'esprit. Si l'on hésite, ou que l'on se répète, ou que l'énigme paraisse mal faite à toute la société, on donne un gage.

Il y a des gens qui ont une telle fécondité en énigme calembourgeoise qu'il serait plus qu'inutile de leur en indiquer... C'est aux autres donc que nous songerons en leur donnant ci-dessous quelques exemples amusants de calembours.

Demande : Quel est le nez le plus gras ?

Réponse : c'est un beau désordre ! : parce que c'est un effet de l'art (un nez fait de lard).

Demande : Quel est le Saint du Paradis qui n'a pas de moelle dans les os ?

Réponse : C'est Saint Ovide (os vides).

Demande : J'ai mille écus (j'ai mis l'écu) de côté, pour marier ma fille ; combien aura-t-elle ?

Réponse : Cent sous !

Demande : Qu'est-ce qu'un censeur (sans œil) ?

Réponse : C'est un homme qui n'a que des frères ou un fils unique.

Demande : Pourquoi le mouton est-il le premier des animaux ?

Réponse : Parce qu'il est l'aîné (lainé).

Demande : Quelle est la personne qui dort (dore) les yeux ouverts ?

Réponse : C'est un doreur !

Demande : Vous avez trente mètres de drap à couper, un mètre par jour. Combien y mettrez-vous de jours ?

Réponse : Vingt-neuf, le dernier mètre se trouvant coupé avec l'avant-dernier.

Demande : Que font les anges quand ils soupirent ?

Réponse : Ils font vendanges (vent d'anges).



— M'est avis que cette « affaire » d'affidavits est avant une « affaire » d'Ah ! fi les cornes !

— Ah ! fi les cornes ?

— Mais oui, car je pense que vous n'ignorerez pas qu'au temps de Moïse le Veau d'or avait des cornes ?... rms.